



## INTERPELLATION

**Auteur** UDC, par Jean-Philippe Gay-Fraret  
**Objet** Boite à bébé de Sion : un moyen à mieux communiquer?  
**Date** 15/06/2024  
**Numéro** 2024.06.188

Le Grand-Conseil du Canton du Valais a accepté en mai 2013 une motion demandant l'installation d'une boîte à bébé sur le territoire cantonal.

Cette boîte à bébé, installée en 2016 à l'hôpital de Sion est une des possibilités offertes à une mère en détresse ne désirant pas garder son bébé.

Lors d'un bilan sur l'utilisation de cette boîte à bébé en 2021, il a été constaté que cette solution n'avait encore jamais été utilisée.

La brochure "Grossesse imprévue" éditée par le Canton du Valais et présente en format papier dans les cabinets médicaux du canton et au format numérique sur les sites du Canton du Valais et du SIPE Valais. Cette brochure présente les différentes solutions (interruption de grossesse, adoption, accouchement confidentiel) se présentant aux femmes et aux couples concernés. Cette brochure est concise et met à disposition des adresses d'associations et d'organismes prêt à aider les personnes dans une situation de grossesse imprévue.

Cependant une solution n'est pas du tout évoquée. Il s'agit justement de la boîte à bébé de l'Hôpital de Sion.

### Conclusion

Le service concerné pense-t-il qu'il serait judicieux de compléter la brochure "grossesse imprévue", afin de présenter toutes les solutions ?

Quels autres moyens le service concerné pourrait envisager afin de communiquer encore plus sur la boîte à bébé de l'hôpital de Sion?